

Quelles implications de la recherche auprès de la société civile pour une Sécurité sociale de l'alimentation ?

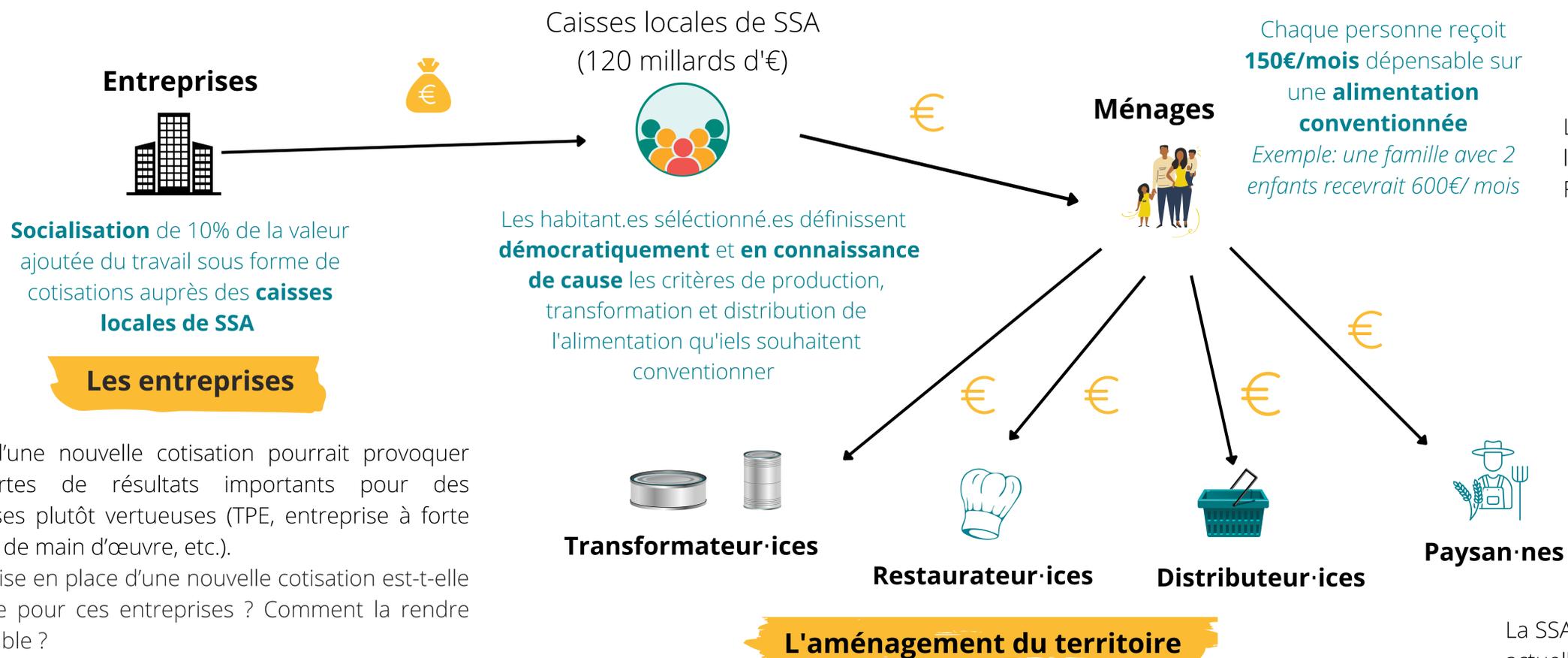


L'impact de notre modèle économique sur les conditions sociales et environnementales de production agricole et alimentaire est désastreux. Il génère de plus des violences alimentaires pour des millions de personnes en raison de l'absence de droit à l'alimentation en France et de la variable d'ajustement qu'est devenue l'alimentation dans le budget des ménages.

- Seule une **réponse conjointe et simultanée aux enjeux** sociaux, économiques et environnementaux des systèmes alimentaires est pertinente.
- Une **réponse macroéconomique** dépassant les inégalités territoriales est nécessaire.
- Seule une **politique universelle**, et non un mécanisme spécifique « pour les pauvres » peut créer du droit.
- Seul un **mécanisme démocratique** est légitime à arbitrer les contradictions inhérentes à l'application des droits des travailleuses et travailleurs, de l'environnement et à l'alimentation.
- Au regard de ces enjeux, l'expérience de la gestion du **régime général de Sécurité sociale** entre 1946 et 1967, et largement attaquée depuis, est une base de travail puissante et à consolider pour penser la nécessaire socialisation de l'alimentation

- Socle commun du Collectif national pour une SSA

Face à ces constats, quelles sont les responsabilités de la recherche dans les ruptures nécessaires avec le système néolibéral ? Comment la recherche s'engage auprès de la société civile pour faire aboutir le projet ambitieux de Sécurité sociale de l'alimentation ?



Les ménages français

La SSA modifiera la répartition de la richesse et la place de l'alimentation dans le budget des Français.es

- Comment se feront les nouveaux arbitrages de consommation au sein des ménages et selon leur niveau de revenu ?
- Quels sont les ménages contributeurs et bénéficiaires (effet de justice sociale) ?
- Quelle interaction avec d'autres budgets de consommation des ménages (logement, énergie, transport, santé, etc.) ?

Le monde agricole

La SSA modifie profondément la gouvernance agricole actuelle, puisque les citoyen·nes seront au centre des décisions stratégiques.

- Comment faire accepter cette réorganisation aux syndicats agricoles et aux grandes industries de l'agro-business dont le pouvoir est aujourd'hui très marqué ?
- Quelles nouvelles institutions ?
- Et quelle formation des nouveaux décideurs ?
- Pour quelles collaborations et/ou rapport de forces entre acteurs ?

L'ajout d'une nouvelle cotisation pourrait provoquer des pertes de résultats importants pour des entreprises plutôt vertueuses (TPE, entreprise à forte intensité de main d'œuvre, etc.).

- La mise en place d'une nouvelle cotisation est-elle viable pour ces entreprises ? Comment la rendre possible ?
- Quelle mesure fiscale pourrait accompagner cette cotisation pour maintenir les entreprises pertinentes ?
- Quels sont les bouleversements pour les entreprises de production agricole ? Seront-ils acceptés et par quels types d'entreprises ?
- Comment le temps de travail des travailleur·ses peut être aménagé pour permettre leur participation au fonctionnement des caisses locales de SSA ?

La SSA induira une réorganisation des filières et une réallocation des surfaces aujourd'hui dévolues à la distribution, à la logistique et à la transformation.

- Quelles modifications du territoire pour répondre aux nouveaux fonctionnements des systèmes alimentaires ?
- Comment pouvons-nous imaginer une transition des lieux de distribution, de stockage et des grosses infrastructures ?
- Que peut nous apporter l'étude de nouvelles infrastructures de transformation anticapitaliste ou SCOP qui se montent ou rachètent les outils de transformation (SCOP 1893) ?